

Enjeux éthiques des neurotechnologies : de la clinique aux droits humains.

Conférence

10 Bd Jules Sebastianelli, 13011 Marseille

GPS: 10 Bd Jules Sebastianelli, 13011 Marseille

Le 8 mars 2025 | 16h

Les troubles neurologiques et mentaux sont un fardeau majeur et croissant dans le monde entier puisqu'ils représentent un tiers des dépenses de santé dans les pays développés et un coût de plus en plus élevé dans les pays à faible et moyen revenu. Il est donc nécessaire de proposer de nouveaux traitements et de meilleures solutions préventives et thérapeutiques. Les neurotechnologies, développées pour permettre aux chercheurs et aux cliniciens de visualiser la structure et la fonction du cerveau, et pour améliorer et réparer le cerveau, font partie de la solution. Dans le même temps, les données personnelles cérébrales deviennent une marchandise recherchée au-delà des secteurs académiques et médicaux, ce qui pose un défi majeur en matière d'éthique et de droits de l'homme. Dans un rapport publié fin 2021, le Comité international de bioéthique de l'UNESCO a appelé à protéger la liberté cognitive, la vie privée mentale, l'intégrité mentale et la continuité psychologique, qui sont des droits déjà inscrits dans les droits de l'homme existants, mais doivent être plus explicitement respectés en tant que droits du cerveau humain. C'est cette problématique des "neurodroits" qui sera exposée et discutée au cours de la conférence.

Orateur(s)

Hervé CHNEIWEISS, Neurologue et Directeur de recherche émérite au CNRS, Institut de Biologie Paris-Seine (IBPS), Sorbonne Université, Paris; Président du comité d'éthique de l'Inserm